PRIX DE L'ABONNEMENT.

La Haye. six mois . . 14 > » trois mois... 7 »

PRIX DES INSERTIONS.

Les premières 5 lignes fl. 1.50 timbre

compris et 10 cts. par ligne en sus.

# JOURNALDELAHAYE

BUREAU DE LA RÉDACTION à La Haye, Spui, nº 75. Burrau pour l'abonnement e**t le**s

Chez M. Van Weelden, libraire, et chez les Héritiers Doorman braires, Lange Pooten, à La laye Les lettres et paquets doiver envoyés à la direction franc de

### LA MAYE, 1et Janvier.

Au moment où la discussion sera bientôt appelée à se prononcer en Angleterre sur la question de l'abrogation des lois sur la navigation, il pout être utile pour ceux à qui la matière est restée jusqu'ici étrangère, d'exposer le système de ces lois telles qu'elles sont sorties du parlement républicain de 1651, telles qu'elles sont anjourd'hui, afin de montrer les modifications qu'elles ont subies, et la nature des restrictions qu'elles imposent, soit à la navigation étrangère, soit au pavillon anplais. Nous serons suivre cet exposé d'un article de la Revue Elimbourg pri peut due considéré comme exprimant l'opinden du cabinet whig sur cette grave question. Ce n'est que le premier mot d'une discussion qui se prolongera probablement en-delà de la session de 1847 à 1848.

En vertu de l'acte de 1651, toutes marchandises qui sont le anduit naturel ou artificiel de l'Afrique, de l'Asie ou de l'Amé 📭 me peuvent-être importées dans le Royaume-uni ou dans endances, à moins qu'elles ne viennent des lieux de prelimerien et sur des navires « dont les propriétaires légitimes sont sujets anglais, dont le capitaine et les trois quarts de l'équipage nu moins sont également sujets anglais. » Toutes les marchandises qui sont le produit national ou artificiel des pays d'Europe ne peuvent être importées dans les ports de la Grande-Bretagne que sur des navires anglais ou qui appartiennent au pays producteur, au pays d'où elles penvent seulement être, ou sont ordinairement importées. Par l'acte 12 de Charles II, cette restriction, en tant qu'elle s'appliquait aux marchandises de toute espèce, fut limitée géographiquement aux produits de la Russie et de la Turquie, et dans d'autres pays, n'affecta que certains articles connus depuis fors sous le nom a d'articles énumérés, a et permit d'importer sous tous pavillons certaines denrées qui na sont cependant pas d'origine européenne ; ces denrées étaient alors regardées comme des objets de nécessité pour la commerce anglais, et la modification ne fut en réalité que de pour de le contra elle en eut augun.

Quand l'indépendance des Etats Unis d'Amérique fut reconnue, la clause qui probibais l'imperiment d'aucune mar-chandise de proventinge eméricoine distribut que les marires anglais, fut naturellement rapportée en tant qu'elle s'appliquait aux produits des Etats-Unis; elles furent admises à la condition cependant d'être importées sur des navires appartenant aux citoyens américains.

En vertu de la loi actuelle, c'est-à-dire telle qu'elle a été amendée en 1825 par M. Huskisson, les denrées de provenance américaine, africaine ou asiatique, peuvent être importées des lieux hors d'Europe, dans les ports du Royaums-uni sous pavillon étranger aussi bien qu'anglais, — à la condition d'être destinées à la consommation anglaise, et pourvu que les navires étrangers appartenant au pays de production, viennent directement de ce pays. En ce qui concerne les produits de l'Europe, les articles énumérés peuvent désormais être importés ou a par navire anglais, ou par navires appartenaut au pays de production, ou enfin par navires appartenant au pays qui fait l'importation. . Les denrées non énumérées dans l'acte et qui sont le produit de l'Europe, peuvent depuis lors être importées sous tout pavillon.

FEUILLETON DU JOURNAL DE LA HAYE 2 JANVIER 1848.

# EXTRAITS D'UNE CORRESPONDANCE

1788-1834.(1)

XXII.

Paris, décembre 1796.

Si le désordre est dans la société, dans le gouvernement, c'est qu'il est dans les idées; les esprits ne se rattachent à rien, les intérêts tiennent lieu de principes, les plaisirs servent de règles. Cette absence de croyance est tellement contraire à la nature humaine et au bien social, qu'elle n'a jamais pu durer; plutôt que de se passer de culte, la république une et indivisible adorait la déessa Raison; Robespierre a célèbré une belle sête à l'Etre-Suprême, dont il avait sait reconnaître l'existence par un décret. Aujourd'hui, on ne veut plus être athée, on n'ose pas encore être chrétien: en attendant, on est ridicule. Les théophilantropes sont très

Tandis que les partis travaillent à dissoudre le gouvernement, les citoyens se livrent éperdument à toute espèce de jouissances. Cette légèreté insouciante et la bravoure admirable de nos armées font encore reconnaître la France. Je participe quelquesois aux fêtes qui se donnent de tous côtés. J'y rencontre des femmes charmantes; leur beauté, en général peu voilée, fascine mes yeux; des pensées étranges me traversent l'esprit; mais le sou-venir des jeunes filles si pures que j'ai aimées me préserve contre les tentations de la vie libre et entraînante de Paris.

toutes les parties du monde, y compris les îles du canal Saint-Georges, appartient exclusivement a la navigation anglaise; la même restriction l'applique aux rapports intercoloniaux. Rien ne peut être transporté d'ancone possession anglaise en Asic, en Afrique ou en Amérique, à a renne autre de ces mêmes possessions, ni d'un point à un autre de l'ane d'elles que par des navires anglais.

L'intercourse entre le Royaume-uni et ses dépendances dans

Aucune marchandise ne peut être importée dans aucune possession anglaise de l'Asie, de l'Afrique ou de l'Amérique par des navires étrangers, à moins qu'ils n'appartiennent au pays de production et qu'ils ne vienneme directement de ce pays.....

Un navire n'est réputé appartenir à un pays qu'à la condition d'y avoir été construit, d'être une prise de guerre, ou une confiscation faite en vertu des lois répressives de la traite des noirs, ou enfin d'avoir été construit et acheté en Angleterre ; il faut de plus qu'il soit commandé par un capitaine sujet du pays dont il porte le pavillon, qu'il soit monté par un équipage composé pour les trois quarts au moins de sujets de ce même pays, et enfin qu'il soit la propriété de sujets du même pays.

Hier, à huit heures du soir, a eu lieu dans la chapelle du palais du Roi un service divin de bout de l'an, auquel ont assisté LL. MM. le Roi et la Reine et LL. AA. RR. les Princes et Princesses de la famille royale. Les ministres du Roi, les membres du corps diplomatique et de hauts fonctionnaires de l'Etat avaient été invités à ce service d'actions de grâces et yont pris part. Le ministre évangélique Van den Broek a prononce à cette occasion un touchant discours. Un service divin, à l'occasion du nouvel an, a également eu lieu, ce matin à 11 heures, dans la chapelle du palais du Roi.

Hier a eu lieu au palais de S. A. R. le Prince Henri des Pays-Bas un grand diner auquel ont assisté tous les membres de la famille royale.

Le Roi, par arrêté du 30 décembre, a nombre d'attentiter d'Etat, en service extraordinaire, M. H. Boyk, ponsidia apporteur au département de l'intérieur,

Le traité de commerce et de navigation conclu le 27 septembre 1847 entre l'allays-Bas et la Suède et la Nurmège vient Torre inis en vigueur. Les ratifications de ce traité ont été traîté, il a été rendu obligatoire à partir du lendemain 27 du même mois. Son Exc. le ministre des finances a jugé nécessaire de saire observer aux directeurs d'hrrondissement des contributions indirectes que l'assimilation du pavillon suédois et norwegien an pavillon national, reconnue dans les articles 1 et 2 dudit traité, s'étend, relativement aux droits de pilotage, de port, de tonnage et autres péages, indistinctement à ces navires. quels que soient leur lieu de départ ou leur destination, et qu'ainsi les bâtiments de Suède et de Norwège qui, partis d'un port de la Russie, importent leur chargement dans les Pays-Bas, pourvu que la moitié au moins du chargement se compose de chanvre, de lin, de fourrures, de goudron ou de poix, ont droit également à la diminution de 20 pour cent sur les droits de pilotage, qui d'après l'art. 7 § 2 du traité de commerce et de navigation avec la Russie, en date du 13 septembre 1846, est accordée aux navires néerlandais. Les directeurs d'arrondissement des contributions indirectes sont en conséquence invités, pour ce qui regarde leur administration, à veiller à ce que les dispositions de la résolution du 5 février 1847, relative à l'émission des certificats des employés des droits d'entrée et de sortie

justifiant du droit d'obtenir cette diminution, soient rende également applicables aux navires suédois et norwégiens qui s trouvent dans ce même cas. Pour prévenir toute fautive application dudit traité, le ministre croit qu'il est nécessaire que les employes que la matière concerne, veillent à ce que l'assimilation au pavillon néerlandais determinée par l'art. 4 dudit traité, pour ce qui concerne le paiement des droits, s'étende seulement à l'importation directe sans rompre charge d'un des ports de Suéde et de Norwège en Europe, et que la diminution extraordingire de 10 pour cent pour les droits d'entrée sur les grains, accordée aux pavillons russe et néerlandais, quand l'importation de cet article a lieu d'un des ports de la Russie, ne soit pas rendue applicable à l'importation des grains par navires sué-

Par le département de l'intérieur il a été donné communication aux chambres de commerce et des fabriques du royaume, des pièces suivantes :

dois et norwegiens venus des ports de la Russie.

1º D'une missive du chargé d'affaires des Pays-Bas aux Etats-Unis, en date du 10 novembre dernier, accompagnant une proclamation par laquelle les navires brésiliens et les articles importes par ces navires aux Etats-Unis sont exempts du paiement des droits différentiels;

2º D'une autre missive de ce chargé d'affaires, en date du 14 du même mois, contenant les modifications du tarif des droits d'entrée dans les ports mexicains, occupés temporairement par les armées de l'Union;

3º D'une missive du consul néerlandais à Stuttgardt, en date du 28 novembre, sur la fabrication du sucre de betterave et l'emploi du sucre exotique dans les Etats de l'union douanière allemande.

M. le baron de Brockdorff, chambellan de S. M. le Roi de Danemarck, et qui vient d'être accrédité près la Cour des Pays-Bas, est arrivé en cette résidence et est descendu à l'Hôtel de l' Europe.

Les intégrales ont de nouveau été cotées en hausse à la bourse d'Amsterdam d'hier. L'argent était très abondant et en baisse de 1/2 p. c. pour prolongation.

Les fonds espagnols, après avoir montré une tendance à la baisse sont restés plus demandés, surtout le 3 p. c. qui a donné lien à des transactions fort actives.

Les fonds autrichiens étaient en général plus offerts, par contre les brésiliens plus recherchés que la veille. Derniers come à 5 heures. 21 p. c. 55 b & ; Sac. du Com. 163; Ard 14; à 1;; 3 p. c. int. 25;.

Après avoir exposé dans un précédent article la situation des provinces du royaume pendant la période de 1846 relativement aux travaux d'endiguement, d'assechement et d'exploitation des terres incultes, telle que nous l'avons trouvée indiquée dans les rapports des Etats-Provinciaux, il nous reste à puiser à la même source les renseignements qui peuvent éclairer nos lecteurs sur la situation et les travaux du Waterstaut, cette science conservatrice du sol et de l'existence physique des Pays-Bas.

Les digues du Rhin et de la Lek, dans la Hollande-Méridionale, ont eu peu à souffrir de la débâcle des glaces pendant l'hiver de 1846 à 1847, et au commencement du printemps suivant les caux se sont promptement retirées des polders qui avoisinent cas digues. Quant aux mesures de précaution déjà jugees nécessaires à l'égard des polders du Noordland et du Nieuwland, dans la commune de Ter Heide, qui avaient en beaucoup à souffrir pendant l'hiver de 1845 à 1846, il paraît que cette affaire est assez avancée pour qu'on puisse prévoir une

XXIII

Paris, septembre 1797.

Sois tranquille, je n'ai couru aucun danger dans le coup d'Etat qui vient d'être frappé. La pauvre constitution de l'an III n'est pas aussi bien portante que moi: encore une secousse comme elle-ci, et tout sera fini pour elle. Les royalistes des Conseils ont cru que, dans l'anarchie, ils trouveraient place pour le retour aux idées monarchiques, et que, dans l'horreur qu'inspirent les souvenirs de 1793 on leur laisserait tout entreprendre. Ils avaient raison de compter sur l'inertie des masses ; mais les jacobins, les chauds républicains n'entendaient pas céder le terrain. Pour n'être pas battus, ils ont fait une journée; n'ayant plus à leur solde les piques, ils ont mis en mouvement les baionnettes. Les orateurs de clubs n'existant plus, on a cu recours aux généraux; l'armée a remplacé les faubourgs. C'est tonjours la violence; il n'y a de changé que l'instrument. Ce sabre a fait moins de mal aux personnes que la guillotine; quant aux lois, il ne leur est pas moins mortel. Le peuple a vu avec une parfaite indifférence déporter deux directeurs, cinquante trois représentants et une soixantaine de journalistes. Dès le lendemain, on a achevé de sauver la république en lui faisant faire banqueroute, et en poursuivant à outrance les prêtres et les émigrés. Voilà comment on veille au salut et au honheur d'une nation!

Dusse-je scandaliser Caton, je lui dirai que j'ai failli avoir uneaventure galante; mais je suis si maladroit que l'affaire n'aura probablement pas de suite. J'y tiens peu, j'aime mieux rester en paix avec moi-même.

Paris, octobre 1798.

Tu apprendras avec plaisir que ma chaîne est brisée: cette liaison que tu soupçonnais, s'était formée je ne sais comment, et a fini je ne sais pourquei. Ce qui débute par l'emportement doit se terminer par la satiété : je l'avais remarque chez d'antres, je l'ai constaté à mes dépens. Croirais tu que j'ai quitté sans regret une femme qui n'avait plus rien à me refuser, tandis que j'ai pleuré les jeunes filles dont je n'avait rien obtenu? Le fruit défendu a une saveur pénétrante, mais il laisse un arrière goût amer. Pour en vivre longtemps sans souffrir, il faut avoir ou la tête vide ou le cœur dépravé. Par le temps qui court, ces idées paraîtraient ridicules ou sauvages; aussi je les garde pour moi..., et pour toi, ce qui est la même chose. Malgréles exemples que nous donnait la frivolité de l'ancien régime, et en dépit l

des mœurs désordonnées du présent, j'ai la faiblesse de croire au mariage, de le respecter, de l'honorer ; je crois à la pudeur des femmes, à cette fleur si délicate dont le parfum charme le véritable amour. J'ai lu les raisonnements par lesquels on a voulu prouver que la pudeur n'est qu'an préjugé inconnu de la nature : j'ai vu des pratiques conformes à ces maximes. Mais, quoi qu'on ait pu dire, quoi qu'on ait pu faire, je n'ai trouvé le caractère de la femme que dans la pureté du cœur, dans la chasteté de la pensée, de la parole, de la vic, dans ce respect de soi-même qui se maintient jusque dans les égarements de la passion. Par les principes que j'ai reçus de anon enfance, et que rien n'efface, par l'expérience, par la méditation, j'ai asquis l'inébranlable conviction que le mariage seul peut réunir tous les bonheurs, la sécurité de la possession, le calme de la conscience, les délices d'une ten-dresse partagée, la confiance dans l'avenir, la régularité devant la loi, la considération devant le monde. J'aspire à cette féligité sérieuse, si supéricure aux distractions folles, aux amours tout fifts dont se contentent aujourd'hui tant de jeunes étourdis et de vieux étervelés. Mais quand arriverai-je au but souhaité? Et, en attendant, que faire de mon cœur?

Paris, décembre 1799.

Le directoire n'existe plus, et personne ne le regrette. Il a été renversé en un tour de main; il n'a pas fallu du sang comme pour abattre Robespierre, ni des proscriptions comme pour faire le 18 fructidor: il a suffi d'une compagnie de grenadiers qui n'a pas tiré un coup de fusil. Le peuple a tout-à coup appris qu'on avait chassé de leur salle ses représentants, comme on fait évacuer le parterre d'un théâtre. Nous sommes loin des émotions honnêtes de 1789, des passions fiévreuses de 1792, des agitations de 1795: l'indifférence et la fatigne sont les conséquences de l'anacchie. Un groupe de conspirateurs, ayant pour chef un général illustre s'emparent de la France en quelques heures! Nons y gagnons du moins cela que le nombre des maîtres a diminué. La France a trouvé le sceptie trop lourd ; maintenant elle accepte l'épée. En sera-t-elle mieux gouvernée ? Je ne sais, mais elle sera gouvernée. Le général s'annonce comme un pouvoir qui n'entend pas se laisser contester : il a raison ; s'il post dans et rester fort, il donnera un exemple nouveau dans notre revolution l'attent

Attendre! C'est la vie. Mais que le lendemoin auquille de disputation

(1) Voir le Journal de La Haye d'hier.

cipoque où ess travaux serout bientôt terminés et mettront ces contrées à l'abri de tout danger. Il est vrai qu'ils exigent un capital de fl. 55,760 que l'on pourrait trouver par la négociation d'un suprunt à la charge des propriétaires des polders, et par une subvention consentie par le tresor public, par la caisse des fands pravinciant et par la haute administration des dignes du Delffand. Toutefois, il est bien regrettable que l'on n'apporte pas plus de célérité dans l'accomplissement d'une affaire d'one aussi impérieuse nécessité. — Les améliorations indispensables que reclament les digues de Hellendam, apres des negociations longtemps infructueuses au sujet de de la répartition des frais a supporter, vont enfin, à ce qu'il paraît, être mises à execution. Les frais en sont estimés à la somme de fl. 49,400, pour laquelle fl. 15,000 sont déjà inscrits paur l'année prochaine sur le badget de la province, et les proprietaires des terres qui entourent ces digues se sont engages à payer un tiers de la somme exigée. - La navigation du canal de Zederik et de celui de Voorne a été très active pendant l'année de 1846 à 1847. Les droits de peage qui y ont éte perçus, ont produit une somme nette de fl. 74,701, tandis qu'en 1845 ils ne s'étaient éleves qu'à fl. 36, 190, 22 1/2.

Les digues de mer dans la Hollande-Septen; rionale se sont trouvées dans une situation très favorable pendant cette même période. Elles n'ontéprouvé aucun degât dont on puisse faire mention pendant l'hiver de 1846 à 1847, ensorte que les dépenses pour cet objet se sont bornees à de simples frais d'entretien et à la continuation de travaux ordinaires dejà commences. Mais ces depenses sont torjours considérables, vu l'étendue et l'importance de ces digues de mer. Elles se sont montées à environ fl. 25.970 pour les réparations d'une partie de la digne qui traverse le Medemblikker Cogge. Une somme de fl. 40,000 sera nécessaire en 1847 pour la digne de mer du Drechterland. La dique de mer du Hondsbossche et de Duinen tot Petten, qui avait beaucoup souffert des ouragans d'octobre et de décembre 1845, a été mise de pouveau en 1846, en parfait état, et peut résister aux furenre des éléments. Les trayaux de la dernière partie des palissades de cette digne ont été adjugés dernierement pour la somme de fl. 28,229. La réparation des 22 ouvrages en pierre qui garantissent la tête de cette digue de mer, a été également adjugée pour une somme de fl. 56,000. Les recherches qui ont été faites pour constater l'empié tement des eaux de la mer sur la côte de la Hollande-Septentrionale, sont du plus haut intérêt. Il résulte des observations faires avec la plus grande exactitude, qu'à partir de Kykdnin jusqu'à la ligne de demarcation de la frontière de la Hollande-Méridionale, et par conséquent sur une étendue de terrain de 74c440 mètres, l'empiètement au pied des dunes de mor, dephis septembre 1843 jusqu'à mai 1847, a été en terme moyen. de 5 aunes 90 pouces, d'où il résulte que pendant l'espace d'environ quatre années la province de la Hollande-Septentrionale, a perdu sur sa côte une surface de terrain de 42 bonniers 14 pershes 96 appear. La situation du Waterstaat dans l'intérient de la province a été des plus satisfaisantes et on n'a pas eu de frais extraordinaires d'entretien à supporter. Les travaux que l'on a faits dans différents, ports de mer, surtout dans celui de l'île de Terschelling, ne sont pas sans intérêt, quant à leurs résultats. Les frais pour l'amélioration du port de cette île, ont contribué, à ce qu'il paraît, à donner plus d'activité à la navigation intérieure. En 1846, le port de Terschelling a été fréquenté par 514 novines ; le port à l'est du Oude Schild au Texel, par 342, celui de Urk par 564, celui de l'île de Marken par 193, mais celui de Vlieland ne l'a été que par 32 navires, par suite de l'ensabloment du port de cette île. Ainsi, en 1846 tous ces ports de mer ont été fréquentés par 1645 navires de

Dans la Gueldre les digues de mer ont également peu soufiert. Mais la situation des digues le long de quelques rivières a été moins favorable, du moins celle des poiders extérienrs de Gent, Bommel et Ooyryk a excité des inquietudes, en sorte que l'on accu des craintes fondées et même alarmantes pour l' Over-Betuwe. - La digne du Waal a été élevée et raffermie sur plusieurs points. De nombreuses plaintes se sont élevées dans cette province contre la hanteur excessive des caux de la rivière de l'Yssel, à tel point qu'elles ont donné lieu àma examen à ce sujet de la part d'agouvernement. Il faut es pérer qu'on prendra promptement les mesures nécessaires pour remédier à cette crue extraordinaire des eaux, mais jusqu'ici on n'a rien appris à cet égard. - On s'est occupé de rendre la rivière de l'Yesel plus navigable dans différents endroits

bonhenr farde à venir! Mon métier de célibataire fatigue, irrite, épuise presquema patiente. Anasi, quoi de plus triste. dans la solitude, que carnétier de Omanbourse distraire par les plaises, s'absorber dans les affinires, se mones austravail ous à l'étude, le comma fins, besoins. Elegaistique délabrés un cappartément de gargous a toujours quelque chose de Inolda il y reguerno silenco qui ressente ; con sant que la idirinité da foyen est absente. La fréquentation du monde la plus assidue, l'amitié la plus in time laissent des moments ou l'on est seul Quelennude n'ayou à parket un è sea menbles l'damais d'écho à la parole, junais de répouse à la voix Atheome Sapetitein'elle soit, la chambre paraît toujours trop grande ; si étroit qu'il puisse être, le lit semble toujours trop large.

Le Comme tout cela sprait changé par la présence d'une femme ! Le mouveintentula vie, la pensée, le souvenir se pesenaient sur tous les objets, dans itgalesties parlies de l'habitation. Les repas, le travail, le ropos, le sommeil que ale contra anga gardieu. Les cours sees reponsent fièrement cette vie à ederne leonégoisme se donne le beau titre d'indépendance. Faire long voo lombélmans paintifice, let jouir de leurs aises sans contrainte, cela suffit à luur bonheir ple mariage les dérangerait. Pauvies indépendants ! ils portent, presque tous, le jong d'un être dont le nom même accuse le despotisme; ils ontune maitresse!...

Pacis, janvier 1802. Tyn asseptation ne mictonne pas: tu devais accorder le, concours de tes. Immigres et l'appui de la bonne réputation au pouvoir réparateur du premier consult L'hongrable mission dont te charge le ministre te retiendra madant plusieurs années à Paris. La refonte de tant de lois est un travail da longue baleine. Antant que toi, je me réjonis de notre rénnion : nous al-Alons riprendre nos longs entretiens; nous repasserous un à un tous nos son-Appiradigniance et de promière jeunesse; tu m'apporteras, tu me diras , areq fon ecur d'ami, les dernières pouvelles de la famille, du pays; tu me faras, sur chaque personne, res récits dont aucune lettre ne peut contenir Ins détails parles, Nous aurons ensemble des heures donces et lieureuses samme l'affection qui nous lie. Tu me viendras en aide, contre l'amour, si rece deptations me spligitaions mel à propos. Je n'ai pas en de princa me defendre contre plusieurs marrages quifm'out été offerts: le moment n'est pas encore venu, et, quel que soit le désir, le besoin que j'éprouve de sortir de

età Brammen on a commence les travaux d'un canal et d'un port qui réuniront directement ce charmant village à la rivière del'Yssel. Il est désirable que le plan pour améliorer l'écoulement des eaux dans les environs de Zutphen, qui paraît être maintenant à l'état de maturité, sera promptement mis à éxècution, d'antant plus que Zutphon y a le plus grand intérêt.

Dans le Brabant-Septentrional les digues ont aussi fort peu souffert par suite de la douceur de l'hiver et de la situation favorable des rivières. Seulement on a eu à déplorer une rupture de digues près Bois-le-Duc qui a inonde une étendue de terrain d'environ 645 bonniers. On a longtemps attendu l'autorisation du gonvernement au sujet du canal de Grave à Geertruidenberg pour l'écoulement des caux, suivant le plan forme le 21 octobre 1846 par une commission nommée à cet effet. Cette autorisation est aujourd'hui accordée. Le canal d'Eindhoven, comme branche d'emmanchement du Zuid-Willemsvaart, a été onvert à la navigation le 28 octobre 1846.

Il paraît que dans le Brabant-Septentrional ou commence à s'occuper de la canalisation des petites rivieres. On sait que ce système est suivi avec le plus grand succés dans quelques contrées de l'Allemagne. De pareils essais ont déjà eu tieu dans le Brabant-Septentrional pour diriger le cours des rivières de la Mark et du Dintel. L'administration du Ginneken a envoyé au gouvernement un plan pour approfondir le lit de la rivière de la Mark, qui a été approqué. L'administration des dignes de la Mark et du Dintel a offert de concourir pour une somme de fl. 2000 aux frais nécessaires de ces travaux. - On s'est plaint aussi dans cette province du défaut d'éconfement des eaux, et on a pris à cet égard les mesures nécessaires.

Nous trouvous dans le rapport des Etats-Provinciaux de l'Overyssel des données relatives au Waterstaat, que ne contiennent pas les autres rapports, savoir : le calcul du montant de la répartition des digues d'après le releve des propriétés bâties et non bâties qui a cte en 1846 de ft. 51,880.80 1/2; les emprunts avaient été de 0. 28,500 et dans la même année on a remboursé pour fl. 28 825 de detres.

Le quatrième arrondissement des dignes dans l'Overyssel a présenté un plan pour améliorer l'écoulemennt des eaux. La somme de fl. 50,000 necessaire pour ces travaux sera obtenue par la negociation d'un emprunt. Une commission a été chargee en même temps de chercher les moyens d'améliorer la conduite et l'éconlement des eaux dans cette contrée. La canalisation fait des progrès dans l'Overyssel. On attend l'autorisation du gouvernement au sujet d'un projet qui lui a été soumis pour un canal navigable de Coevorden au Dedemsvaart.

On s'occupe egalement d'un canal de Ommen an Dedems vaart et du même lieu de départ à Hengelo; et M. A Van Reenen a demande la concession d'un canal de Coevorden vers la frontière de Hanovre, en communication avec le Dedemsvaart. Mais il faut esperer que toutes ces entreprises particulieres se réuniront en un plan général de canalisation qui satisferait certainement à un des principaux besoins de cette province, non-seulement en augmentant l'exploitation des terrains inondes, mais encore en donnant un cours mienx reglé a l'ecoulement des eaux et en faisant cesser les plaintes sur l'état innavigable de quelques canaux et rivieres.

La nomination des vice-présidents et secrétaires à la chambre des députés de France, est venue confirmer ce qu'avait déja pronvé l'election du président, que le ministère dispose d'une majorité formidable. Les quatre vice présidents désignes par le cabinet out passé au premier tour de scrutin, malgre la dissidence du parti conservatour, qui, sans vouloir voter pour les candidats de l'opposition, onte refusé leurs suffrages à ceux du ministère, et les out portes sur M.M. Lasnyer et Lacave-Laplagne, aucien collègue de MM. Guizot et Dachâtel. Quant aux secrétaires, les trois qui ont été nommés sont aussiles candidats ministériels, et si le quatrième, dont la nomination doit avoir lieu aujourd'hui, est un candidat de l'opposition, ce ne sera que parce que la majorité a l'habitude de consentir à ce que cette dernière ait un représentant au bureau. Le triomphe du cabinet dans les premières opérations, de la chambre est donc aussi complet qu'il lui était permis de s'y attendre,

On lit dans le Constitutionnel :

a Nous avons dit que M. Guizot, après avoir en le dessein d'intervenir immédiatement en Suisse, avait été contraint par ses collègues eux-mêmes, d'agir avec un peu moins de démence, et qu'il proposait aux puissances de se horner pour le moment à répliquer par une note nouvelle à la réponse que la Diète a récemment faite à l'offre collective de médiation, M. Guizot a en-

ma solitude, j'aime mieux attendre que de conrir les chances d'un établis sement où la considération des avantages de situation passerait avant celle des qualités de la personne. Pour me laire prendre patience, j'ai deux gran des ressources, mes travaux obligés et des habitudes d'amitié intime qu vont s'étendre par ton arrivée. La maison de Jules de F.... est un autre chez moi, sa femme et lui sont pour moi une famille. Quand je suis gai. je vais les tronver pour épancher ma gaîté; si je suis triste, je vais auprès deux pour soulager mon chagran; ils accueillent également hien mes joies et mes peines. Point de jour ni d'heure d'admission, point de cérémanial ni de toilette : on me recoit quand Parrive, on m'accepte dans le costume où je me présente. Je goûte en plem, chez ces excellents amis, le plaisir d'être gate ; je me laisse faire avec délices ; on m'installe, des que j'entre, dans un bou fautenil, à une place de choix, au coin du feu ; on me parle de tout ce qui peut m'intéresser, on écoute mes bavardages quels qu'ils soient; on me donne des avis si j'en demande, on me consulte sur ce qu'on vent faire ; je suis initié par une conversation enjouée aux plus menus interets du menage; ou me conte les petits triomplies ou, les petits crimes des entants, que l'on caresse ou que l'on gronde devant moi. Si l'heure des repus arrive, mon convert est mis, et, invité ou non, il se trouve toujours sur la table quelque mets pour lequel on connaît mes préférences. En jouant avec les culants, en révant tont haut: en causant sérieusqment, en discutant quelquelois, en médisant un peu, en riant on échangeant de ces riens qui charment on ne sait pourquoi les heures s'écoulent; on se quitte le plus tard qu'on pent, on se donne de cordiales pognées de mains qui expriment le regret du départ ; le leudemain, on pen de jours après, que se retrouve, avec un nouveau plaisir; il semble que chaque soir on se devient plus nécessaire l'un à l'autre. Ils me font presque oublier qu'ils sont deux et que je suis seul.

XXVII.

Paris, juin 1808. Te voità centre dans ta maison, environne de La famille, en possession des fonctions dues à tes bons seguices: Le travail sédentaire du magistrat convient à tes gouts. Que j'aimerais à le voir au centre de ton petit monde! Quel plaisir j'éprouverus à reprendre ces longs entretiens, dont ton séjour à Paris m'avait rendu l'hahitude! Tou départ m'a fait sentir plus vi-vement mon issiement ; il a multiplié pour moi les moments de mélan-

voyé, il y a peu de jours, un projet de réplique aux différentes cours. Il parait que cette note contient une déclaration par laquelle jes puissances se considèreraient comme déliées envers la Suisse des obligations qui leur étaient imposées par les traités, si la Diète détruit le pacte de 1815.

» En ce qui concerne l'unite, le pouvernement autrichien vieut d'adresser une dépêche aux cours de France et d'Angleterre, et probablement à celles de Prusse et de Russic, pour les informer qu'il juge à p opos d'augmenter d'une mamère notable le nombre des troupes qu'il tient en Louisbardic, tout en protestant, d'ailleurs, contre la pensce qu'on pourrait lui supposer d'intervenir dans les affaires des autres Etats de la Péninsule. On comprend toute la confiance que méritent ces protestations.

» C'est peut-être cette note qui a donné lieu au bruit qui s'est répandu aujourd'hui dans Paris de l'entrée des troupes autrichiennes dans les Etats de Parme. »

La Diète Suisse n'ayant pu se mettre d'accord sur la question de son ajournement, M. Ochsenbein a fait usage des droits que lui confère sa position, en annonçant que les séances resteraient suspendues jusqu'au 8 janvier, et que, s'il était nécessaire de convoquer la Diete dans l'intervalle, les députés en seraient informes par ecrit ou, selon les circonstances, par des expres Aussi la plupart, si ce n'est la totalité des députes, quitterontils Berne pour quelques semaines.

On dit que M. James Fazy a proposé à la Diète, dans l'affaire de la révision du pacte, un plan pour l'adoption d'un système à deux chambres dans le genre de celui des Etats-Unis de l'Amerique du Nord.

S'il en faut croire une correspondance de la Gazette de Berne. M. le docteur Steiger, vice-président du conseil exécutif, a developpé encore avant son départ pour Berne, où il s'est rendu comme député à la Diète, son projet financier dans une séance, spéciale du conseil exécutif. Ce projet tend, à ce qu'on assure, à imposer une forte contribution aux riches couvents qui se sont montrés hostiles à l'arrêté de la Diète, en particulier au convent de St-Urbain, aux membres du gouvernement demissionnaire et aux principaux instigateurs ecclésiastiques et seculiers. Le convent susmentionne dévritit payer une amende de 20 millions de francs; les autres couvents une somme moindre, proportionnée à leur fortune et a leur degre de culpabilité.

M. de Kaisersfeld, ambassadeur d'Autriche, a fait connaître à tous les cantons que la chancellerie de sa légation serait transférée de Zurich à Neuchâtel, où il vient de s'établir.

Le duc de Modène a demandé au gouvernement autrichien un secours en troopes, qui lui a été accorde. Voici ce qu'on lis a ce sujet dans les l'énilles de Modène :

Par suite des nombreux envois de troupes dans les différentes parties du duché de Modène, nommément dans les districts situés au-delà des Apennins, les garnisons de Modène et de Reggio se trouvent tellement réduites, que le service, surtout dans les conjonctures actuelles, est trop penible pour les troupes. S. A. I. notre souverand a sollicité par consequent et obt tenu l'appui d'un corps de troupes autrichien, qui occupera les villes de Modene et de Reggio et assurera dans tous les cas la tranquillité du pays.

Il est probable qu'on emploiera aussi des troupes autrichiennes, si les circonstances l'exigent, à l'occasion de la prise de possession de Parme.

La Gazette d'Aîx explique la mesure du gouvernement prossien, relative aux houilles belges, de la manière suivante :

L'abbaisement des divoits de 31 contimes 25 par 100 kil., à 8 2 38 4 a'avait eu lieu que parce que les industriels d'Aix-la-Chapelle, d'Eupen, de Duren et de schleiden s'étaient plaints de ne pas trouver dans le gouvernement d'Aix assez de charbons gras pour leurs besoins. Or, des relisiquements statistiques nonveaux ayant fait acquérir la certitude que l'exploitation minière de gouvernement d'Aix s'est assez acome pour fournig lous les charbons gras nécessaires aux besoins de l'industrie, le retour aux anciens droits s'explique naturellement: avec la cause l'effet a cessé. Aussi l'arrêté ministériel du 20, qui rétablit l'ancien droit, annonce-t-il expressement que si plus tard les charbons gras fournis parles mines des en virons venaient de nonveau à être reconnus insuffisants, les droits seront de nouveau

Le docteur Hampden a été élu évêque de Hereford, en Angleterre, par le chapitre, malgrell'opposition du doyen, will a déclare protester contre ceue éfection.

Vuicien quels termes lord John Russell a répondu à la lettre par laquelle le doyen lui faisait savoir qu'il ne voterait pas pour l'élection du docteur Hampden:

« Woburn abbey, le 25 décembre 1847.

» Monsieur. » J'ai en l'honneur de relievoir voire lettre du QU courant, dans laquelle vous me faites connaître votre intentina de violer la lois » J'ai l'honneur d'être votre obéissant serviteur, J. Russert.

» Au très révérend doyen de Herekild, »

Sour tout Sarinin

colie bien contrus de tous ceux que les nécessités de l'existrace tiennent éloignés du pays natal, de ce coin de la terre ou ils ont laisse tant de sonvenirs. A travers toutes les distractions, tous les entraînements d'affaires ou de plaisir quelque chose ramène la pensée aux années qui ont commerce la vie; les évenements, si petits et si énormes, de cette époque, se reflètent avec vivacité sur la toile prolongée et assombrie de nos jours : les lieux, ainsi que les faits, revivent par ces retours involontaires vers le passé; on voit, comme si en les avaits dis les venx, la chambre du sentielle, celles du travail et des repas, les meubles de chacune, les portraits des aïcux, l'église où l'on allait prier, la classe où l'on était censé étudier, les maisons des parents, les lienz des promenades ? certains édifices se dressent devant vous avec leur grande taille, leur physionomie sévère ou riante, leur allure gothique ou leur caractère moderne.

On croit marcher avec la foule, d'où se détachent les personnages. originaux qui frappent surtout les enfants; on se souvient des effets de la lumière, de l'ombre des grandes allées. Puis voici les amis, et sur leurs traces, les conversations qu'on avait avec eux, les plaisirs qu'on partageait, et de la chagrins : car les chagrins viennent de bonne heure. On alme l'image de ces choses, lors même qu'elle rappelle des idées fristes ou des fieux sans agrement ; on s'y attache davantage à mesure que les années s'accumulent; le temps ne fait qu'accroître le desir, le bésoin de retremper ces bons souvenirs. Je ne shurais te dire, je n'eserais peut être pas avoide le hombre d'heures que j'ai passées à rêver du viçux timis, et à reclamel par

mes vienz, torjours inaccomplis, un voyage vers ce p.v., où, ensemble, sous. Paile de nos familles, nous avons appels la vie. Les papiers publics t'apprennent les événements ; je ne t'en préférai pas; je m'occupe peu des affaires d'Etat : ce n'est pas que j'y sois in lifférent. bien loin de la ; mais je n'aime pas la guerre ; je regrette ilu ou s'éloigne de plus en plus de l'esprit de 89, et l'empereur Napur un public trop le con-sul Bonaparte. L'étude, les travaut littéraires, les soins de ma professioneme fournisseht un refuge contre la politique. Je vas dans le monde pour reparder, pour ecouver : c'est nia manière de m'y annièr, Je trouve manad du plaisir a mediter sur ce que j'ai vu et entendri; j'an troit ve surtour à rétom-maniquer mes rellexions, à penser tour haut avec tol, maineurentlement ton absence me condamne au monologge; je ne me talla que quant til paraftras t'ennuyer de mon bavardage. (La suite à demain).

Le Morning Post, en reproduisant cette lettre, dit que lord John Russell a manqué à sa position de ministre de la couronne et a son caractère de gentilhomme en osant écrire de la sorte

à un dignitaire de l'Eglise.

L'affaire de la provocation adressée par M. Dillon Browne à M. Dunn, membre du courte de l'association du rappel irlandais, a eté sodmise à ce comité, qui a engage M. Dubh à écrire à M Browne pour retirer, conformement à l'avis du comité, les paroles offensantes qu'il avait prononcées dans un réunion de l'association, mais a la condition que lui. M. Browne, retirerait sa lettre de provocation. Le représentant de Mayo a repondu qu'il était pénétré de respect pour le comité, mais qu'il ne lui reconnaissait pas le droit d'intervenir dans une affaire personnelle entre lui et M. Dunn. Dans la reunion de lundi. M. John O Connell ajannonce que l'affaire serait soumise à un consoil special.

## Pails divers.

On écrit de Presbourg, 17 décembre, à la Gazette de Breslau Nous avons été témoins, hier vers 4 heures de l'après-midi, d'un fait depforable, qui aurait pu avoir pour résultat des scènes extrêmement graves. Un jurat, secrétaire du comte Gyula Andrassy, député du comitat de Zemplin, passa devant un magasin royal, un cigare allumé à la bouche. Il s'éleva entre la sentinelle et le jurat une dispute qui se termina par l'arrestation de ce dernier, que les soldats conduisirent an corps-de-garde principal. Le cointe Gyula Andrassy, qui passait par hasard, exigea, en sa qualité de député et de gentilhomme, la relaxation immédiate de son secrétaire, en disant qu'il répondait de lui. Mais les soldats emmenèrent également le conte Andrassy. Aussitôt la foule se porta devant le corps degarde, qui avait reou des renforts. Le grand-écuyer royal, qui rentrait précisément dans sompalais, situé en face du corps-de-garde, fut arrêté dans la rue et reconduit à sa demeure. Les deux détenus furent remis de suite en liberté et les rentorts militaires se retirerent. Mais la foule resta autour du palais du grand écuyer. Sur ces entrefaites, M. de Kossuth, l'idole des jurats, s'était rendu chez le grand-écuyor, avec lequel il ent une discussion des plus vives : il se plaignit surtont des nombrenses tracasseries auxquelles le public étalt en butte pendant cette Diète de la part de la police ; on demanda à voir le décret du roi qui autorisait le grand écuyer à prendre des mesures aussi extraordinaires. Le décret fut montre, mais les jurats ne furent point satisfaits et se mirent à crier sous, les fenêtres du palais du grand-écuyer : Vive le comte Gynla Andrassy! (Ce dernier est un des principaux chess du parti de l'opposition.) C'est ainsi que se termina cette scene tumultucuse.

La Table des députés avait , dans un message , adressé à la Table des magnats, sollicité la médiation de l'archiduc palatin à l'effet d'obtenir une plus grande liberté de la presse et en particulier l'autorisation de publier une gazette de la Biète libre de toute censure. Lors de la discussion de ce message, Parchilluc palatin fit la déclaration importante que la chancell'erie de la cour de Hongrie avait adressé un projet tendant à élargir les limites de la consure, et que lui aussi serait son possible dans cette affaire; mannains la Table des magnats a rejeté le message de la Table des dépates, concernant la publication d'une gazette de la Diète libre de toute censure.

- Plusieurs journaux ont prétendu que la Gazette du Weser serait réadmise en Prusse à partir de nouvel an. On nous assure d'une source authentique, dit le Journal de Francfort, que cette nouveille est dénnée de r fondement, bien qu'il soit vrai qu'un des rédacteurs de cette feuille est venu à Berlin pour chercker à faire retirer la désense dont la Gazette du Weser a éte l'objet.

Ou lui a demandé des garantics pour la tendance que suivra dorénavant ce journal, et il paraît qu'il n'a pu les offrir.

On écrit de Naples 7 décembre :

Le Vesuve est de nonveau en travail; vers la fin du mois passé il a vomi une dizaine de torrents de lave dans la direction d'Ottajano, Bosco reale et Torre del Greco; les arbres de la plaine de Bosco reale ne sont plus éloignes de la lave que d'un quart de lieue. Au dessus de ce point il s'est formé un petit cratère de la hanteur de 18 palmes, d'où s'échappent avec un terrible bruit des pierres, des cendres et des matières enflammées, qui répandent une forte odeur de souffre.

- On écrit de Londres, le 24 décembre :

« On vient de frapper à la monnaie de Londres de nouvelles pièces d'un denier (10 c. ct 1/2), composées d'un morcean d'argent fin ayant la forme et la grandeur d'un grain de leutille, et qui est entouré d'une bordure en enivre. La partie centrale de cette monnaie porte d'an côté l'effigie de la reine Victoria et de l'autre côté les armoiries du Royaume uni. Sur la hordure se trouvent en légende le millésime, l'année du règne de S. M. et l'énonciation de la valeur de la pièce.

» Le système de composition adopté pour ces nouveaux deniers offre deux grands avantages, savoir : que la partie en argent de la monnaie se trouve protégée contre toute rognure par l'encadrement en cuivre, et que, dans le cas d'une refonte, il n'y a pas de séparation à faire de l'argent d'avec l'alliage, attendu que cette séparation se trouve déjà opérée des l'origine. »

- On écrit de Copenhagne (Danemarck), le 26 décembre :

« Hivient de se former dans notre capitale une societé avant pour objet de créer des services de navires à vapeur entre le Danemarck, les îles de Féroë, l'Islande et l'Ecosse.

n Ces services secont au nombre de deux par mois, et ils commenceront à partir du 1er avril prochain. Le gouvernement a accordé aux steamers qui les exécuteront u ne réditction des droits de port et d'ancrage.

Voici le triste bilan des faillites anglaises, déclarées depuis le mois

Enjagut.		 illites	. avant un	nassif c	onstaté de	fr. 60.221.450
Engeptemore,	20	30	,	»	Subtract MO	143.646.350
Enzovembre,	22 35	)) . ((		»		110.276.875
So décembre,	12	מ		30 30	:	71,361,600 22,450,000

Total, 146 faillites, ayant un passif total de fr. 407,956,275 81 faillites dont le passif n'est pas offilement constaté, et peut être évalué à 101.250.000 7 faillites de banque, dont le passif -est évalué à . . .

Total, 194 faillites. Total général, fr. 568,412,550

59,206,275

- On écrit de Bruges, 28 décembre :

: sow Un Anglais d'environ 25 ans vient de gagner un singulier pari : Il s'agissait de nager tous les jours, jusqu'à la Noël, A huit houres et demie du matin on le voyait journellement arriver sur les remparts jusqu'au jour fixé, à l'endroit nommé les Fakkintjes, derrière les entrepôts du Bassin de cette ville, accompagne de deux temoins. Samedi passe, 25 courant, il a pris son dernier bain, quand une partie des caux des remparts était déja couverte par les glaces; aussi, en sortant de l'eau sa peau était noire à tel point que les spectateurs s'en sont effrayes.

Les journaux de Sidney de fin août anmoncent que le docteur Leichardt, le voyageur intrépide qui a découvert le chemin par terre entre Barrary Bay et Port-Essington, a échoué dans sa nouvelle entreprise de traverser la Nouvelle-Hollande, de l'Est à l'Ouest, dans sa plus grande largents Clest le défadt dieses qui l'a forcé de cevenir sur ses pas après un mois dewayage, an grand désappointement de toute la colonie, où les esprits sont

vivement travailles par l'idee de coloniser l'intérieur du pays, s'il semble offrir des ressources suffisantes,

Les navigateurs apprendent avec, plaisir la découverte qu'on vient de faire de deux baies aussi sures, que commodes sur la côte occidentale du sud de l'Afrique, regardée pisqu'à présent comme inabordable et n'offrant aucun abri contre les coups de vent de sud-ouest si affreux dans ces parages. Ces deux baies sont situées sur le territoire de la Cairerie, l'un près de l'embouchure de Fish-River, on rivière des poissons, par le 23° degré et demi de latitude australe; l'antre à l'embouchura même de la rivière des Buffles, 80 milles plus au nord. Outre l'importance extrême qu'elles offrent au point de vue militaire et politique, alles permettent au commerce d'établir des relations avec un pays aussi vaste que fertile, et avec une population avide de produits européens. La plus grande partie du territoire avec lequel on communique par les nouvelles baies n'est pas à beaucoup près aussi cultivé que dans les environs du Cap; mais cenx qui se souviennent de ce qu'étaient il y a 30 ans les districts aujourd'hui si florissants de Somerset et d'Albany, grâce à la baie d'Algoa, ne trouveront pas que nous sortions de la sphère des probalités en prédisant aux contrées desormais ouvertes a la navigation une ère de prospérité sans bornes qui se répandra insensiblement vers l'intérieur et modifiera les mœurs de ces peuples sauvages si rebeiles a toute civilisation.

· Confrontation de Rosseel et de Vandenplas. - Av. nt-hier matin a eu licu, à la prison des Petits-Carmes, à Bruxelles, la confrontation des assassins de la place Saint-Géry.

A neuf heures, Rosseel et Vandenplas, qui ne s'étaient plus revus depuis le jour de leur arrestation, ont été mis en présence.

Rosseel est un homme d'une stature carrée et trapue. Tout son extérieur décèle les instincts brutaux. Il à le front bas et déprimé, le ..ez légèrement epâte, des pommettes très-saillantes, des mâchoires larges et musculeuses. Une chevelure noire et plate couvre en partie son front et descend, en meches désordonnées, le long de ses tempes. Ses yenx, également noirs, et profondément enfoncés dans leur orbite, sont couronnés de sourcils épais qui se rejoignent à la naissance du nez. Des levres grosses comme celles d'un negre et toutes ronges, dessinent les contours de sa bouche. Tonte cette physionomie ne respire que l'animalité. Les passions sensuelles dominent cette organisation, qui offre le vrai type du brigand vulgaire.

La figure de Vandenplas contraste singulerement avec celle de Rosseel. Elle est empreinte d'une certaine distinction à laquelle il doit probablement le surnour de Buron, qu'il à reçu du peuple. Son faqut est élevé et bien developpe, son teint pale, sa chevelore blonde et soyense, ses levres minces et délicates contractées sans cesse par un sourire ironique, sont surmontées d'une petite monstache qui lui donne un air crâne. Sa physionomie serait agréable et belle si elle était éclairée par un œil doux et vif. Mais le regard de Vandenplus est terne, fanz, sinistre, et quand il s'anime, il jette un reflet d'acier qui glace le cœur.

Al'cutrée de Rosseel, Vandenplas a lancé à son complice un coup d'œil dédaigneux, et a pris sur sa chaise une attitude nonchalante, qui ressemblait quelque pou à de la fatuité. Sur l'invitation de M. le procueeue du mi, Verheyen, qui a dirigé la confrontation avec une intelligence et une modération rares, Rosseel a fait le recit du triple assassinat avec toutes les circonstances qui l'ont accompagné. Cháque fois que le nom de Vandeuplas s'échappait de sa bouche, celui-ci répondait par un sourire, et hanss ût les épanles, sans toutefois se tourner vers son complice. Le récit achevé, Rosseel s'est directement adresse à Vandenplas, et l'a engagé à suivre son exemple, en faisant un aven franc et sincère de son crime. - . Je ne saispas ce que tu veux dire, a répondu tranquillement Vandenplas, je n'ai commis aucun crime. »

Alors M.M. le procureur du roi et le magistrat instructeur qui l'accompagnait, out successivement pris la parole et déroulé toute la série des charges qui établissent la culpabilité de Vandenplas; ils l'ont montré pauvre et miserable avant le crime ; riche , nageant dans l'or immédiatement après le forfait ; ils l'ont montré , dépensant en quelques jours sept cent quarante francs, somme précisément équivalente à celle qui loi avait été remise par Rosseel pour sa part dans le produit du vol ; ils lui ont rappelé l'impossibilité où il se trouve de justifier de la possession légitime des sommes depensées par lui; ils lui ont rappelé que le triple alibi invoqué par lui pour justifier son absence du lieu ou le crime a été commis, a été démenti par une foule de témoins ; ils lui out fait connaître jusqu'aux moindres détails de ses relations avec Rosseel, avant et apres le crime. En un mot, ils ont fait passer devant ses yeux tous les faits de cette longue instruction qui ont confirmé, sur tous les points, les aveux si précis et si

Vandenplas a écouté cette énumération avec une impassibilité complète et quand le magistrat instructeur, lui a demandé ce qu'il avait à répondre à tant de charges, il s'est borné à dire, tonjours en sourfant . Que voulez-» vons que je vous réponde? vous en savez plus que mui. Rosseel pent ra-» conter ce qu'il lui plait. Pour moi, je n'ai jamais mis le pied dans la mai-» son de Mile Evenepoel. »

Les magistrats instructeurs lui ayant représenté les instruments qui ont servi à la perpetration du crime, le marteau et le contenu poignard, il les a froidement considerés, et il a déclaré qu'il ne les connaissait p s. Rosseel lui ayant répliqué : « Tu ne les connais que trop bien », Vandenplas lui a répondu : « Tais-toi donc ! tu les connais mieux que moi. » M. le procurenr du roi a repris alors la discussion des faits et invoqué de nouveau les déclarations des nombreux témoins entendus dans l'instruction : « Bah! bah! » a répondu Vandeuplas, vos témoins, ils disent ce qu'ils seulent. et je ne » m'en soucie gueres. » — « Mais si selon your ces témoignages ne parlent » pas assez haut, s'il vous faut des preuves d'une autre espèce, examinez » done les chiffres que nous avons produits, et qui, eux du moins, ne sau-» raient pas mentir. » - « Des chiffres! Allons donc! on peut faire avec des chiffres tout ce que l'on veut. » - Tout cela était dit avec un laisser aller parfait qui témoignait d'une profonde insouciance.

Sur une interpellation de M. le procureur du roi, Rosseel a fait connaître un fait qu'on ignorait encore, Deux jours après le crime, Vandenplas demanda aRosseel si lafemine de celur ei n'avait conçu aucun sompon. «Non, lui repondit Rosseel, elle ne'se doute de rien. » - « C'est bien lui repliqua Vandenplas, mais s'il en était autroment, il faudrait aussi lui couper le cou. » En entendant articuler ce fait, Vandemplas s'est mis à rire, et a de nouveau hanssé les épaules.

Tous les faits établis par l'instruction ayant été vainement invoqués par les magistrats pour amener Vandenplas à faire l'aveu de son crime, its se edut adressés à ses sentiments moranz et religioux, et lui ont tenu un lan-gage propre à impressionner l'homme le plus abruti. Vains efforts -Avez-vous quelquefois songé au salut de votre âme, lui a-t-où delnandé, aux peines qui attendent le compable dans une autre vie ? - « Bah! bah! a repondu Vandenplas, nous connaissons tout cela. " - Mais quand Dien vous demandera compte de votre crime, et vous confrontera là haut, avec les viotimes que vous avez si indignament égorgées, que répondrez-vous? - a Moi, répondit Vandenplas, en riant, je vous avoue que j'ignore entièn rement ce qui se passe la haut. Y avez-vous été, M. le, propareur, du roi. » et savez vous ce qui a lieu après la mort ? Allons! allons! vous êtes sur ce chapitre aussi savant que moix»

Rosseel a pris alors la parole, et cet homme a trouvé des expressions touchantes pour engager Vandenplas à se repentir. « Regarde-moi, a t-il dit. » Je suis calme et tranquille depuis que j'ai fait l'aveu de mon crime. J'a » vais commence, comme toi, par nier tout; mais j'ai été accablé sous l'é-» vidence des faits. Je me suis reconnu conpuble, suis mon exemple, prie le w bon Dieu de l'accorder le pardon de ta faute, et lu seras tranquille anssi, wet tu dormiras bien. . - « Je n'épronve pas de repentir, et je n'ai pas de

» pardon à demander, » a répliqué laconiquement Vandenplas.

Ramenant de nonveau sa pensee vers la justice divine, M. le procureur de roi a countré à Vandenplas le doigt de Dieu dans la découverte du crime.

Pour le dénoncer, a ajouté le magistrat, les mars ont en des oreilles les anirs out parlé. Un éclat de rire de Vandenplas a répondu à ces mas. Pois le misérable s'est écrié: « Ah! ah! des murs qui ont des oreilles, des n murs qui ont une langue. Vraiment, c'est fort droie le goudenig hien soir

» de ces murs-la. C'est fort drôle, fort drôle. »

Cette dernière preuve de l'effroyable perversité de Vandenplas a démontré aux magistrats instructeurs qu'il était inutile de prolonger une confrontation qui ne pouvait amener ancun résultat, et Vandenplas a été re-

Pendant les quatre heures qu'a duré cette confrontation , Vandenplas ; toujours froidement ironique et railleur, n'a perdu qu'une scule fois son impassibilité. C'est au moment ou M. le procureur du roi lui a dit qu'il portait un sarrau le jour du crime. « Un sarrait, 's'est écrie Vandenplas en » colère, un sarrau! Je n'en ai jamais porté. Apprenez, Monsieur, que je

Le résultat de la confrontation était prévu ; cependant, depuis deux ou trois jours Vandenplas parlait fréquemment de sa mort Et avant hier, encore, il s'était écrié : « Ah bah! la muillotine... C'est à bien prendre une » mort assez dance. » Puis, se reprenant: « Pour moi, dit-il, ils ne m'auront » pas sur la Grand-Place, ils ne m'y auront pas. » Roulait-il dans sa tête une pensée de suicide, ou espère-t-il echapper à la peine qui l'attend par sa perseverance à mer toute participation au crime dont il est accuse? Le résultat de sa confrontation rend cette dernière hypothèse assez probable. On comprend, du reste, abstraction faite de la dépravation de ce misérable, le système qu'il a adopté En continuant à nier, il se ménage encore une chance de salut. quelque faible qu'elle soit, tandis qu'en faisant l'aveu complet de son crime, il se condamne lui-même à une mort certaine.

Cette affaire sera probablement portée au rôle des assises qui s'ouvriront le 17 janvier prochain.

- Un incendie terrible vient de réduire en cendres presque tout un quartier de la ville de Colmar. Dans la muit de mercredi à jeudi, entre une et deux heures, la toesm et la générale ont mis la population en émoi. Le feu venait de prendre dans la grange d'un cultivateur, où les bâtiments, tons construits en cloison, sont serrés les uns contre les autres sur une grande étendue, de telle sorte qu'il en est qui sont presque inabordables pour les secours contre l'incendie. Ces bâtiments, en outre, étaient remplis da récultes jusqu'aux combles. Cela explique les rapides progrès du fen. En effet, lorsque les premières pompes sont arrivées sur le lieu du sinistre, cuiq ou six maisons étaient dejà la proie des flammes. Pour surcroit de malhenr, les rigoles étaient gelées, et de plus elles n'ont pu être alimentées que tardivement, à raison d'un système vicieux d'écluse destiné à diriger les caux du canal vers le quartier.

L'eau était donc très care, et la plupart des habitants ont du rester pendant plus, d'une houre spectateurs inactifs de cette rapide destruction. L'incendie prit alors des développements considérables, qui ne purent être maîtrises que par les efforts energiques des pompiers, des habitants et des troupes de la garaison, anxquels se sont associés comme toujours avec un zèle digne d'éloges les pompiers des communes voisines. A cinq fieures du matin on était maître du feu, mais une quinzaine de bâtiments, avec les récoltes et une partie du mobilier qu'ils contenaient, étaient brûtés.

A peine le calme était il rétabli depuis quelques instants que le tocsin vint de nouveau vers sept heures répandre l'alarme. Une grange, qui avait été préservée au milieu du théaire du sinistre, prit feu tout à coup et communiqua l'incendie à plusieurs hâtiments voisins avec une rapidité effrayante. Le fleau se développa plus fort encore qu'au premier signal; les flammes s'élèverent à une hauteur prodigieuse, chassées par le vent vers les maisons qui restaient encore du quartier. Cep ndant, le service étant organison les pompes de la ville étant encore sur place , on parvint à préserver de la destruction tout ce que les flammes n'enveloppérent pas au premier moment.

Ce n'est que vers neuf heures, qu'on toucha au terme des sinistres de cette nuit d'augoisses pour la population, de malheurs et de désolation pour un grand nombre de familles pauvres ou pen aisées qui demeuraient dans ce quartier, et qui avaient en l'imprévoyance de ne pas assirer ou de n'assurer qu'en partie leurs bâtiments, leurs récoltes et leur mobilier. En ce moment, le quartier entre la rue de l'Ours, et la petite rue Wichramm présente un grand et terrible spretacle de destruction. On ignore la chase de l'indrivdie. Le dommage est évalué à plus de 200,000 fr.

### Astronomie. — Recherches sur les courètes.

L'apparition des belles cometes a toujours excité l'étonnement des peuples: L'arrivée de ces météores, que l'égale d'Aristote qualifiait de sublunaires, répandait la terreur. On les disait donés des plus malignes influen-ces, et capables de produice la peste, la guerre et la famino (1).

En rangeant definitivement les comètes parmi, les astres, suivant l'opinion que Sénèque avait sontenue dans des pages pleines d'éloquence, Newton fut loin de diminuer l'intérêt qu'on attachait à leurs apparitions. Souvent ureme la frayeur redit que changer de nature. Si l'on était débarrasse de la crainte que les conètes pussent traverser la politique des empires, on se trouvait en présence d'un péril bien plus grave et qui ménaçait à tout instant d'anéautir le genre bumain. Ne se pourrait-il pas qu'un de ces astres vagabonds, venant quelque jour à heurter la terre, y produisit des bondeversements géologiques ? ou hien qu'en passant simplement dans le voisninge de notre planète, il occasionnat de nouveaux cataclysmes par le amera i An attendik enni de f. action bullaiolok que de . matière d'une comete qui viendrait à se mêler à notre atmosphère?

Toutes ers craintes out eu plus d'une fois leurs cours; et peut-être saisiraient-elles de nouveau le public, si nous vogions encore apparaître à l'horizon quelque immense comète. Celle de 1680 brillait comme un soleil, et ce serait elle qui aurait signalé la mort de Jules-Cesar, au dire de Whiston, qui voudrait même la rendre responsable du desastre diluvien. Les astronomes ne manqueraient pas, dans ce cas, de prendre la plume, comme ils l'ont fait plusieurs fois, il y a cinquante ans, pour montrer au public qu'il a tort d'être alarmé ; que sur un million de chances il n'en a qu'une d'être emporté par la comète! Mais on peut douter que co

raisonnement fitt goûté par les esprits timorés.

La théorie de Newton fut appliquée par Halley aux comètes les mieux observées. Elles lui parurent en général se monvois dans ées combes qui s'étendaient indéfiniment dans l'espace : comme si, après être descendues des régions stellaires vers le sofeil, les comètes devaient retourner vers ces meines régions. Nous n'avions pas jusqu'ici tronvé dans les observations les données pour établir nettement quelle serait la nature de ces didbles infinies, ni même si elles existent en réalité. Ce serait cependant le seul moyen de prononcer sur l'origine cosmique des comètes. Des orbites para-destinée d'errer dans les systèmes stellaires en passant successivement de Pun a l'autre.

Outre les comètes, qui semblent venir de l'infini pour s'y replonger ensuite. les astronomes en ont déconvert que faits mires qui ne s'éloghent jamais beauconp du soleil, et qui accomplissent leures révolutions en pen d'annère, Nous devrions peut-être expliquer pourquoi l'on range de pa-reils astres parmi les cometes, et non l'armi les planetes, mais nous n'avons pas pour but actuel de traiter de leur histoire physique.

Les durées des révolutions des cometes de Lexell, de Faye et de Vico n'excedent nas sex à sept ans. Or, on a remarque que deux d'entre elles au moins avaient pu passer très-res de Jupiter, et être complétement dévides

(1) Queles comètes, météores armosputaiques, passent causer des épidémies par leurs exhalaisons, passe encore; mais quel rapport pouvaient-elles avoir avec la gierre? Le voici, suivant Licetus:

mète dei formée dessèchent l'air; la séchetesse engendre la famine, shaltsrant lotempérament des hommes, elle les rend atrabilaires. Maisle philosophe farinte pouve que les princes surtout sont très mélancoliques rais dispent fondet puis sujets que les autres hommes à l'action des comèten au de signal à mite du raisof pement. It serait bien à souhaiter, dismis feasible que le bile et la mélancolie des princes fussent les vraies causes de guerres antique se de la mélancolie des princes fussent les vraies causes de guerres antiques de la mélancolie des princes fussent les vraies causes de guerres antiques de la mélancolie des princes fussent les vraies causes de guerres que la contrata de la mélancolie des princes fussent les vraies causes de guerres que la contrata de la mélancolie des princes fussent les vraies causes de guerres que la contrata de la mélancolie des princes fuse et les vraies causes de guerres que la contrata de la mélancolie des princes fuses de la contrata de la gros de rhubarbe épargneraient bien du sang San San

de leurs routes primitives par l'action perturbatrice de cette planète. On s'est donc demandé si ces comètes n'étaient pas venues, comme les autres, des plus profondes régions de l'espace, et si elles n'avaient pas été acclimatées au milieu des planètes par l'action des planètes elles mêmes, question qui en entraîne immédiatement une autre: Ces astres resteront-ils tonjours parmi nous? ou bier: La même cause qui les a retirés de l'espace les y rejettera t-elle un jour?

J'ai dejà, dans d'autres écrits, étudié les comètes de Lexell et de Faye sons plusieurs de ces rapports. J'ai prouvé que la dernière habitait notre système planétaire depuis plus de cent ans, et qu'elle avait passé douze fois an moins dans le voisinage de la terre sans qu'on s'en soit aperçu. C'est nne lacune bien regrettable ; d'anciennes observations de cette comète nons auraient donné des connaissances dont nous serons obligés de laisser la déconverte à nos descendants. Il paraîtrait même, à en juger par cet exemple, qu'on n'a observé qu'un très petit nombre des comètes qui se sont montrées sur l'horizon : ce qui s'explique par le peu d'intérêt que leur recherche offre à des esprits occupés de travaux plus difficiles. « Cette partie de l'astronomic, disait le célèbre Lalande, ne pourra faire des progrès rapides que quand il se trouvera des enrieux qui voudront sacrifler des soirees à chercher des comètes : et cela est si facile qu'on a lieu de s'étonner que personne n'ait encore essayé. »

Nous allons considérer aujourd'hui la comète périodique qui a été découverte en 1844. et, puisqu'on ne sait pas si on l'a observée dans les temps passés, tâcher d'y suppléer en la suivant de position en position au moyen du calcul. Nous apprendrons ainsi quelque chose de ses destinées antérieures; nous saurons si elle se trouve depuis longtemps dans notre système solaire, et s'il ne serait point possible d'en saisir quelque

traces dans les observations des anciennes comètes.

L'apparition arrivée en l'année 1844 nous servira de point de départ. Il a été possible, au moyen des observations qui furent faites alors, de fixer à cette époque, et pour un moment donné, la position de la comète et son mousement par rapport au soleil. Et il s'agissait ensuite de retiouver tontes les situations par lesquelles cet astre, soumis aux actions puissantes du solcil et de Jupiter, a dû passer dans les années et dans les siecles antérieurs pour arriver enfin à la route que nous l'avons vue parcourir en 1844.

Avant tout, il importe de rappeler que les astronomes ont construit un catalogue des comètes dans lequel ils ont fixé pour chacune d'elles la position du plan dans lequel elle se meut et la situation qu'ocupe dans le ciel son périhélie, c'est à dire le point où elle s'approche le plus du soleil. Lorsqu'il nons arrive une nouvelle comète, on détermine avec soin son plan ct son périhélie ; puis on regarde dans le catalogue s'ils ne scraient pas par hasard les mêmes que ceux de quelque ancienne comète. S'il en était ainsi, il y aurait des chances que le nouvel astre offrit une réapparition de l'ancien.

Or, il a suffi de consulter les cinq pages et demie du catalogue de Pingré pour reconnaître que le périhélie de la comète de 1844 n'était pas énormement éloigne des périhélies des comètes de 1770, 1678 et 1585, calcules par Lexel, Douves et Halley, et que, de plus, les plans des orbites étaient pen inclinés les uns sur les autres. C'est donc surtout vers ces analogies que nous devons diriger notre attention, asin de décider si elles sont réelles, ou

bien si elles n'offrent qu'une apparence trompense.

Le problème était des plus compliqués à l'égard de la comète de 1770. Cet astre s'est en esset si fort approché de Jupiter en 1779, que son périhélie en a été complétement dérangé sans qu'il soit possible de dire en quel point de l'écliptique il est venu se placer. On peut, au contraire, déterminer sans trop d'incertitude la position que le périhélie de la comete de 1844 occupait en 1787. Or, si l'on cherche les conditions nécessaires pour que le périhélie de la comète de 1770 aille à cette époque occuper la même position, on trouve que ces conditions ne permettent pas aux deux comètes d'avoir la même vitesse au moment où cîles viennent passer au périhélie commun. Cette considération est décisive, Nous arrivons à cette première conclusion que les deux astres de 1770 et 1844 sont complétement distincts l'un de l'autre, malgré les vagnes ressemblances

On s'est étonné à juste titre de trouver, au milieu des planètes, des astres qui leur ressemblent par la courte durée de leurs révolutions, tandis qu'ils paraissent se rattacher, par leurs caractères physiques, à une autre époque de la génération de notre système solaire. La difficulté disparait, quand on fait intervenir l'action des planètes. Cette intervention est naturellement indiquée pour les comètes de Faye et de Lexell, dont les orbites coupent à peu près celle de Jupiter. Mais la comète de 1841 présentait une objection, parce qu'il s'en fallait notablement qu'elle pût atteindre ancune des planètes. Or, on peut reconnaître que son orbite allait antrefois jusqu'à l'orbite de Jupiter. Cette comète aussi a donc pu réellement être introduite dans le système solaire par l'influence d'une planote, Jupiter, qui l'a ensuite éloignée progressivement d'elle-même par une action lente et répétée.

La lenteur de cette action implique nécessairement que la comete soit introduite depuis fort longtemps dejà au milieu de notre groupe planétaire. C'est le sentiment auquel je m'arrête, et qui doit nous porter à remonter aussi loin que nous pourrons dans l'histoire de cet astre. Et d'abord

a-t-il véritablement été vu en 1585 ?

La comète de 1585 à été suivie avec soin par Tycho-Brahé à Uranihourg, et par Rothmann, astronome du landgrave de Hesse, Guillaume IV, qui était lui-même un habile observateur. Le périhélie que leurs observations assignent à la comete est assez voisin, du moins en apparence, du périhélie de la comete de 1844. Nous ferons toutefois remarquer que deux points qui se trouvent placés sur une circonsérence de cercle et qui doivent se réunir

en la parcourant, peuvent suivre deux chemins dissérents, et qu'on doit évaluer la distance qui les sépare dans le sens où elle est réellement franchie. Or, il se trouve précisément que le périhélie de 1585 n'aurait pu rejoindre celui de 1844 que par le chemin le plus long, en franchissant presque toute la circonférence de l'écliptique. La première analogie entre les orbites des deux astres, tirée du voisinage de leur périhélie, n'est donc qu'une illusion. Les deux périhélies occupent en réalité les situations les plus défavorables à l'identité supposée.

On a, il est vrai, montré qu'on pouvait représenter les observations de Tycho et de Rothmann en attribuant à leur comète une période de cinq aus et demi, c'est-à-dire pareille à celle de la comète de 1844. Maison y satisfait également bien avec une période aussi longue qu'on le veut, en sorte que si l'analogie cût exige une période de cent ou de deux cents ans, on eût pu l'obtenir. Cette prétendue analogie n'est autre chose que l'expression d'un autre fait, savoir l'impossibilité de déterminer d'une maatière précise l'orbite d'une comète dont l'apparition n'a duré que peu de semps et dont les observations sont pen exactes. Il serait facile de tronver des orbites fermées pour presque toutes les anciennes comètes, et d'en faire, à ce compte, des comètes à courtes périodes, malgré l'absence de

Nousne voyons donc aucun motif de supposer une identité entre les comètes de 1585 et de 1844.

Il nous reste à considérer la comète qui fut observée en 1678 par la Hire. On imaginerait difficilement avec quelle négligence ces observations furent faites. L'astronome ne se donnait même pas la peine d'en rapporter l'heure, et il estimait ses longitudes au degré seulement. De pareilles observations ne déterminant que fort imparfaitement la position du plan de l'orbite et celle du périhélie, j'ai dû renoncer à tirer aucune conclusion de la considération de ces éléments. J'ai donc cherche directement s'il était possible que la comète de 1844 eût pu occuper en 1678 les quatre positions données d'une manière plus exacte par la Hire, et j'ai reconnu qu'elle avait pu effectivement hisser par toutes ces positions, aux époque indiquées, et sans erreur de plus d'un demi-degré.

Il me paraît difficile que le hasard seul ait amené une pareille coïncidence, et qu'on ne doive pas voir dans ce résultat une preuve de l'identité

des astres de 1678 et de 1844.

Ainsi donc, sprès avoir élimine de la théorie de cette comète tout ce qui n'était qu'illusion ou erreur, nous pourrons résumer son histoire passéc dans les lignes suivantes :

» La comète de 1844 a pu, comme les autres, nous venir des régions les plus éloignées de l'espace et être fixée parmi les planètes sons l'influence puissante de l'action de Jupiter. Sa venue remonte, sans aueun donte, à plusieurs siècles. Depuis cette époque, elle est passée bien souvent dans le voisinage de la terre ; mais on ne l'a observée qu'une seule fois dans les siècles passés, 166 ans avant l'apparition de 1844. »

On désirerait pent-être qu'après avoir tracé l'histoire ancienne de cette comète, je pusse dire quelque chose de ses destinées à venir. Je ferai observer que cette question se traitera avec beaucoup plus de facilité après le prochain retour de la comete en 1849, et qu'il n'y a aucun motif d'en entreprendre la solution avant le moment favorable. On peut assurer, dès à présent, que la comète restera plusieurs siècles encore dans l'orbite qu'elle parcourt actuellement. La suite des temps la ramènera toutefois près de Iupiter, qui pent-être alors la rendra aux régions auxquelles il l'avait dérobée pour quelques siècles.

N. J. LE VERRIER.

# THEATRE-ROYAL-FRANCAIS DE LA HAYE.

Lundi 3 Janvier 1847. — (Représentation nº 84.)

Le Philtre.

grand opéra en deux actes, paroles de M. Scribe, musique de M. Auber. PRÉCÉDÉ DE:

> Un Mari qui se dérange , vandeville en deux actes.

# ANNONCES.

# POMMADE DU BARON DUPUYTREN.

composée par MALL TRD, pharmacien à Paris Cet agréable cosmétique, par ses propriétés toniques, arrête pramptement la chute de la chevelure, la fait recroître et en prévient la décoloration. Le pôt: 2 fr. 50 c.; tous les pôts portent le cachet et la griffe Mallard. Dépôt chez M. Creman, coeffeur, et Rensburg, à La Paye: Kerck hoff , à Amsterdam : Ch. Coucke , à Rotterdam.

> Dépôt de Vins d'Espagne J DE

chez F. CREMN, rue di e Spuistraat, nº 37, à La Hay :. La bouteille de Xéres (dit Cherry) 1re qualité. . . . . fl 1 75. Tinto doux supérieur spécial. (La 1/2 bonteille) . . 1.25.

# CACHOU DE BOLOGNE

de la composition de Mondini.

ou Looch solide de Callot.

# A LA HAYE,

Seul dépôt chez J. R. SCHOTT J.º, Pâtissier-Confiseur, Schoolstraat, OU SE TROUVE AUSSI.

la véritable Pâte de Regnauld aîné.

Le Cachon aromatique vient de subir une préparation qui en rend le goût agréable et en augmente comme remède l'efficace activité. Les pastilles de Cachon aromatique corrigent la mauvaise haleine produite par indisposition de l'estomac, en donnant à la bouche une odeur agréablement parfumée. En laissant fondre cinq on six morceaux dans la bonche, il enlève complétement l'odeur du tabac après avoir fumé. On en prend pour la digestion avant comme après le repas. Ces petites pastilles étanchent la soif et laissent dans la bouche une sensation de fraîcheur vraiment déliciense.

Dans cette saison de l'année où la grippe semble vouloir exercer sa facheuse influence, on ne saurait trop recommander le Looch Gallot, qui s'est acquis une vogue immense dans toute la France et à l'étranger. Ce bonbon pectoral convient dans les rhumes, les catarrhes chroniques, asthmes, enrougments, maladies de poitrine anciennes et nouvelles, crachements de sang, etc., et ses propriétés qui sont celles du Looch blane du Codex, ont été constatées par de nombreux succès.

Le journal sera envoyé à titre d'essai aux personnes qui en feront la demande. (Affranchir.) Silhouette de la Semaine. Silhouette judiciaire. Silhouette industrielle, Chemin de fer. Silhouette açadémique.

Ona abonne en province, chez

les Libraires et aux Message-

Abonnements. PARIS. 3 m., 6 f.; 6 m., 12 f; un an, 22 fr

PARIS. Rue Feydeau,

PROVINCES,

Abonnements. 3 m , 7 f.; 6 m., 13 f.; un an, 25 f.

SILHOUETTE

(PORTRAITS-CHARGES.) Pamphlet illustré. (CARICATURES.)

manche, par livraison de 24 colonnes grand in-4°. Si/houette artistique. Silhouette scientifique. Silhouette bibliographique,

La Silhouette paraît le Di-

Silhouette dramatique. On s'abonne en province, chez les Libraires et aux Message-

# ETABLISSEMENT LITHOGRAPHIQUE.

Spuistraat, 377, vis-a-vis le Voldersgracht.



Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'établir dans son imprimerie lithographique une presse spécialement disposée pour l'impression des Cartes de Visite.

Honoré, depuis son établissement, de la faveur d'une grande partie des maisons de la résidence, il s'est efforcé de se rendre de plus en plus digne de la confiance générale par la modicité des prix, la parfaite exécution et l'élégance des com-

mandes confiées à ses soins. En relations directes avec les fabriques de carton glacé les plus renommées, et la gravure étant exécutée par lui-même, il peut fournir en quelques heures les Cartes de Visite richement gravées et imprimées avec la plus grande netteté, ainsi que toute sorte de cartes d'invitation pour dîners et bals, menus, et enfin tout ce qui concerne la lithographie.

E. SPANIER,

graveur-lithographe, brevete par S. M. le Roi des Pays-Bas.

HUMEURS, BILE, GLAIRES, PITUITE, maladies qu'elles engendrent; moyen de les combattre parla

TEINTURE GERMNIQUE

modifiée et préparée à la pharmacie STEINACHER, rue Dauphine, f 8, à Paris.

L'altération des humeurs est l'unique cause des maladies;] cette vérie admise par les anciens médecins, et méconnue depuis 40 ans par les modernes, est mise hors de donte anjourd'hui : indiquer un moyen d'expulser du corps ces humeurs viciées qui donnent maissance à toutes les maladies (voir la broch. desirrée gratis), tel est le but que nous nous proposons d'atteindre per notre TEINTURE PURGATIVE. Cette préparation à la fois TONIQUE et PURGATIVE, produit des effets à la dose d'une cuillerée à bouche ou deux au plus : elle est agréable et purge sans coliques ni tranchées. Prix: 5 fr. 12 rosgartons...

Dépôt à La Haye, chez M. J. M. VAN RENESSE, Boekhorststraat, ph. : à Amsterdam , chez M. J BURGERS , rue Kalverstraat , nº 163; à Rotterdam ,

chez M. F. E. VAN SANTEN KOLFF, ph.

Dans la Pharmacie de M. RENESSE se trouve également :

Le Rob régénérateur du sang. - Le Rob antisiphylitique. - Mixture entigonorhéenne du docteur GIRAUDEAU DE ST GERVAIS. -- Le Rob antisiphylitique de Boyveau Laffecteur. — Le Sirop antigoutteux de Bourée. — Le Sirop concentré de salseparcille de Quet. - Les Grains de sante du De Franck. L'Eau dentifrice de Désirabore. — Pâte de Mon de Veau de Dégénérats. Siron de Digitale, Pastilles de Digitale, Dragées au Lactate de fer, Pastilles an Lactate de fer, de M. Labélonye.

### Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsferdam du 31 Décembre.

	and a second country of the			
	/ Int.	coπης 30 déc.	OUVERT.	ferné,
	Dette active 21 Dito dito	5415	54 18 66 7	55, 4
. '	Dito en liquidation	- 85:	67 85 a	85
Pays-Bas	Dito des Indes 4 Syndicat 31	=	85 1	=
	Dito	_	163 1	_
	Act. du lac de Harlem 5 Chemin de fer du Rhin 41 Act. du chemin de fer Holland.		100	_
	Oblig. Hope & C. 1798 & 1816 5 Dito dito. 1828 & 1829 5	=	104 <del>*</del> 104	
Russie	Inscript. au Grand-Livre 6 Certificats au dito 6	-	_	-
,	Dito inscriptions 1831 & 1833 5 Emprunt de 1840	_	95 l	_
	1 Id. chez Stieglitz et Comp. 4 Passive		86	
Espagne	Deferred		15 1	=
• • • • • • • • • • • • • • • • • • •	Dito	_	30 ±	_
Autriche'.	Obligations Goll. & Comp 5 Dito métalliques 5	=	98 ±	_ '
France	Dito dito		=	=
Pologne Brésil	(Emprunt à Londres 1839			
Portugal	Obligations à Londres 8	<b>  </b>	l —	۱ ,

### Bourse de Paris du 30 Décembre.

			29 déc.	COMPT.	COURt
	(Cinq pour cent			116 90	116 90
France	Trois pour cent		-	75 50	75 43
	( » » » nouve	eau	-	76 50	76 5
	(Emprunt Ardoin 3 p.c		<del>-</del>	<b></b> '	.,,-
	Anc. différée		<b> </b>		
Espagne .	'\Nouv. dito		<b>—</b>		
	Passive		<b>∦</b>		
	Certificats Falconet.		-		
Pays-Bas.	Dette active	21		<b>—</b> .	-
	(Bette active	5	-		-
Belgique .	Dito	3			_
	(Banque beige		<b>  </b>	_	-

## Bourse d'Anvers du 31 Décembre.

Metalliques , 5 % ». - Naples , 5 % ». - Ard. . 5 % 15 3 A. - Dette differée ancienne, » . — Passive 5 % » . — Lots de Hesse » . — Cours après la Bourse (22 heures). Ardonin 15 1.

### Bourse de Londres du 29 Décembre.

3 % Cons. 85 \(\frac{1}{3}\), \(\frac{2}{3}\). — 2 \(\frac{1}{2}\) % Holl. 55 \(\frac{2}{3}\), 56. — 4 % id. 85 \(\frac{1}{2}\). — Esp. 5 \(\pi\)  $13\frac{1}{8}, \frac{3}{8}$ . —  $3 \% 30\frac{1}{8}$ . — Portug.  $4 \% 22\frac{1}{8}, \frac{3}{8}$ 

### Bourse de Vienne du 24 Décembre.

Metalliques , 5 % 104 1 .- Lots de fl. 500, 157 1 .- Lots de 250, 114 1 .-Actions de la Basque 1619.

LAHAYE, chez Léopold Lœbenberg , Lage Nieuwstraat,

Dépôt général à Amsterdam chez M. Schooneveld et Fils. Beurssteeg; et à Rotterdam, chez S. van Reyn Snorck Hoofdsteeg.